

PRÉSENTATION

Une longue jonque de nuages... amarrée au
ras de l'horizon, retardait seule le premier
feu de l'aurore.

–Colette, *La naissance du jour*
(Paris : Flammarion, 1928)

- Vous êtes en retard !

- Un magicien n'est jamais en retard, ni en
avance d'ailleurs Frodon Saquet. Il arrive
précisément à l'heure prévue

–Peter Jackson (réalisateur), *Le seigneur des
anneaux : la communauté de l'anneau* (2001)

Bien sûr, recevoir en fin mars un numéro dont la parution était prévue pour janvier peut surprendre. Ce sont là toutefois les aléas de la publication d'une revue. On oscillera ici entre un « j'ai remarqué souvent que les gens qui sont en retard sont de bien meilleure humeur que ceux qui ont dû les attendre »¹ au « on ne peut être en retard si on est dans l'infini »². La rédaction vous épargne le « mieux vaut arriver en retard qu'en corbillard »³ !

Dans ce numéro, quatre articles, deux capsules et cinq comptes rendus.

Les auteurs Christian Bolduc, Guillaume Lavoie Ste-Marie et Olivier Tourangeau⁴ font le point sur la notion d'emploi d'une marque de commerce par le biais de l'annonce de celle-ci.

1. De l'auteur dramatique André Roussin (1911-1987).

2. Blaise Pascal, *Pensées* (1670) (Paris : Livre de poche, 1962), à §186.

3. Charles Cahier, *Quelque six mille proverbes et aphorismes usuels empruntés à notre âge et aux siècles derniers* (Paris : Julien, Lanier et Cie, 1856).

4. Du cabinet Smart & Biggar.

Laurent Carrière⁵ nous fait part⁶ de l'interaction des quatre lois statutaires canadiennes de propriété intellectuelle en ce qui a trait à la protection de la mode⁷.

Anthony Hémond⁸ et l'Union des consommateurs⁹ révisent dans leur mémoire au comité législatif¹⁰ certains aspects du projet de loi C-11 portant sur la *Loi sur la modernisation du droit d'auteur*¹¹, en commentant notamment les nouvelles exceptions au droit d'auteur au bénéfice des utilisateurs et les relations entre consommateurs et fournisseurs de service Internet.

Les professeurs Geiger¹², Griffiths¹³ et Hilty¹⁴ nous permettent la reproduction, en français, de leur déclaration fracassante de 2011 sur le test des trois étapes pour respecter les équilibres du droit d'auteur¹⁵, avec le caveat des auteurs à l'effet qu'il ne s'agit pas d'un manifeste rédigé par des activistes anti-droits d'auteur.

-
5. Avocat et agent de marques de commerce, Laurent Carrière est l'un des associés principaux de ROBIC, S.E.N.C.R.L., un cabinet multidisciplinaire d'avocats et d'agents de brevets et de marques de commerce.
 6. Il est toujours curieux de parler de soi à la troisième personne.
 7. Ce qui permet deux citations de circonstance sur la mode et le retard, puisque c'est, par la force des choses, le thème de la présentation (mais non du numéro) : « Je hais les montres, c'est la raison pour laquelle je suis toujours en retard » : Karl Lagerfeld, extrait du magazine VSD (édition du 21 au 28 mars 2002), qui est quand même plus délicat que le « Les femmes sont toujours d'une mode en retard. » de Florence Delay, *Le aïe aïe de la corne de brume* (Paris : Gallimard/Folio, 1984).
 8. Maintenant du cabinet Allali Brault, mais à l'époque à l'Union des consommateurs.
 9. Sous la direction de Marcel Boucher, responsable des affaires juridiques et de la recherche à l'Union des consommateurs.
 10. Ici, il faut départager le « Un escalier de ministère est un endroit où des gens qui arrivent en retard croisent des gens qui partent en avance » de l'homme d'État Georges Clémenceau (1841-1929) du « Un ministère est un lieu où ceux qui partent en avance croisent dans les escaliers ceux qui arrivent en retard » du dramaturge Georges Courteline (1858-1929) et du « Un conseil général est une assemblée où des personnes qui arrivent en retard en rencontrent d'autres qui partent en avance » du politicien Édouard Herriot (1872-1957). Cela dépasse le propos mais la Rédaction sera heureuse de vos commentaires sur l'origine première de cette boutade !
 11. « Les partis sont toujours en retard sur les idées » : Léon Bourgeois, *Solidarité* (Paris : Armand Colin & Cie, 1896), à la page 9.
 12. Maître de conférences, directeur général et Directeur du Laboratoire de recherche du Centre d'études internationales de la propriété intellectuelle (CEIPI), université de Strasbourg ; chercheur associé à l'institut Max Planck pour la propriété intellectuelle, le droit de la concurrence et le droit fiscal à Munich.
 13. Maître de conférences à la faculté de Droit de l'université Queen Mary de Londres.
 14. Directeur de l'institut Max Planck pour la propriété intellectuelle, le droit de la concurrence et le droit fiscal à Munich ; professeur aux universités de Zurich et Munich.

Alexandra Neri¹⁶ commente l'affaire *eBay*¹⁷ laquelle apporte des éclaircissements très utiles sur la question de la vente sur une place de marché en ligne de produits portant atteinte à des droits de marque, pose également les limites à la portée des injonctions judiciaires pouvant être prononcées à l'encontre d'un intermédiaire mais laisse une grande incertitude quant aux conditions dans lesquelles l'exploitant d'une place de marché peut voir sa responsabilité engagée du fait des contrefaçons commises par ses utilisateurs.

Le cinquantenaire de l'Organisation africaine de la propriété intellectuelle est célébré par Laurier Yvon Ngombé¹⁸ par un retour historique sur sa création et son évolution de même que par une discussion sur l'avenir prévisible et l'avenir souhaitable de cette organisation.

Olivier Charbonneau¹⁹ résume l'ouvrage²⁰ *Access-Right : The Future of Copyright Law*²¹.

Ghislain Roussel²² fait du « trois pour un »²³ avec ses comptes rendus de trois ouvrages²⁴ portant sur la gestion de la propriété

-
15. « Les lois sont dangereuses quand elles retardent sur les mœurs. Elles le sont davantage lorsqu'elles se mêlent de les précéder. » Marguerite Yourcenar, *Mémoires d'Hadrien* (Paris : Plon, 1951).
 16. Avocate, associée du cabinet Herbert Smith (Paris).
 17. CJUE, 12 juillet 2011, *L'Oréal e.a. / eBay International AG e.a.* – C-324/09.
 18. Avocat à la Cour d'appel de Paris (Barreau de l'Essonne), chargé d'enseignement au CNAM Île de France et à l'ESGCI – PPA.
 19. Bibliothécaire professionnel à l'Université Concordia.
 20. Zohar Efroni, *Access-Right : The Future of Copyright Law* (Toronto : Oxford University Press, 2010).
 21. « Si, en art, on devait suivre son époque, alors Rembrandt serait bien en retard par rapport à Van Gogh » : Charlie Chaplin, *Histoire de ma vie* (1964) (Paris : Pocket, 1989).
 22. Président du conseil d'administration des Cahiers.
 23. Pas la version française *Trois pour un* du film canadien *These Girls* (2006) du réalisateur tout aussi canadien John Hazlett.
 24. *La gestion de la propriété intellectuelle dans les relations entre l'université et l'entreprise : pour une véritable dynamique d'alliances stratégiques*, Avis, Conseil de la science et de la technologie du Québec, Direction générale des communications et des services à la clientèle, ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, gouvernement du Québec (Montréal : MDEIE, 2011), *Propriété intellectuelle et Université – Entre la libre circulation des idées et la privatisation des savoirs*, Couture (Marc), Dubé (Marcel), Malissard (Pierrick), (Québec : PUQ, 2010) et *Université Inc. – Des mythes sur la hausse des frais de scolarité et l'économie du savoir*, Martin (Éric), Ouellet (Maxime), coll. Lettres libres, (Montréal : Lux, 2011). Ce dernier ouvrage cadre bien avec les manifestations étudiantes de mars...

intellectuelle en milieu universitaire²⁵ et, en prime, un compte rendu d'un ouvrage²⁶ portant sur Louvigny de Montigny²⁷.

Il faut également profiter de l'occasion pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux membres du comité de rédaction des Cahiers de propriété intellectuelle, Annie Morin²⁸ et Daniel Paul²⁹, qui s'ajoutent à Marie-Josée Lapointe³⁰ et Florence Lucas³¹ et remercier de leur participation ceux qui ont gracieusement cédé leur place, Marek Nitoslowski et Benoît Clermont, *patria bene meritus*³².

Le comité exécutif de rédaction est maintenant composé, ordre alphabétique oblige, de Louise Bernier, Laurent Carrière, Mistrale Goudreau, Florence Lucas et Ghislain Roussel³³.

-
25. « L'enseignement doit être résolument retardataire. » Charles-Auguste Chartier, dit Alain, *Propos sur l'éducation* (1932), 13^e édition (Paris : PUF, 2002), à la page 46 et le rédacteur admet que la citation est hors contexte, à la limite de la mauvaise foi !
26. Marie-Pier Luneau, *Louvigny de Montigny – à la défense des auteurs* (Montréal : Leméac, 2011).
27. « Louvigny Testard de Montigny (né à Saint-Jérôme en 1876 – mort en 1955), parfois connu sous le pseudonyme de Carolus Glatigny, est un journaliste, écrivain, poète et critique québécois » enseigne Wikipédia. C'est bien court pour résumer tout ce que ce dernier a fait pour l'avancement du droit des auteurs et du droit d'auteur au Canada et c'est pourquoi – scoop – le prochain numéro des Cahiers abordera certains aspects de sa biographie. De circonstance, diront certains, eu égard à certaines des avancées ou reculs du projet de loi C-11, ce qui nous permet de placer un « qu'est-ce que le passé, sinon du présent qui est en retard ? » Pierre Dac, *L'os à moelle – Organe officiel des loufoques* (mars 1940), (Paris : Omnibus, 2007).
28. Avocate, directrice de ArtistI.
29. Avocat, vice-président des affaires juridiques de CGI.
30. Avocate chez BCF.
31. Avocate chez Gowling Lafleur Henderson.
32. Marcus Tullius Cicero, *Lettres de Cicéron à Atticus, Livre IX, Lettre IV* (49 A.D.), dans « Œuvres complètes de Cicéron avec la traduction en français » (Paris : Firmin Didot, 1869) sous la direction de Napoléon Désiré Nisard. Cette référence est un prétexte pour dépoussiérer des livres de cours Classique (et hésiter sur la forme plurielle à utiliser, ou non) car la même citation est disponible – et plus accessible – dans les pages roses du Larousse® ou sur le site de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal pour sa médaille Bene Merenti de Patria.
33. Les membres du comité de rédaction sont également membres du comité de lecture.

Et, pour tenter de faire pardonner le retard de publication³⁴, le perlier. Si on connaissait déjà « la plante » pour « l'appelante », on a vu récemment un « la pelle » pour un « l'appel ». On aura également lu une prescription « instinctive » plutôt qu'« extinctive »³⁵, une convention « anonyme » des actionnaires plutôt qu'« unanime » et des producteurs qui « bafouillent » les droits des auteurs, plutôt que « bafouent ». Et, enfin, le « ce droit est à vendre »³⁶ devait sans doute se lire « ce droit est à vendre »³⁷...

Sur ce, bonne lecture !³⁸

Laurent Carrière
Rédacteur en chef³⁹

-
34. « La vie est comme un train. Vous prévoyez des retards de temps en temps, mais pas un déraillement... » de nous rappeler le joueur de baseball Wilver Dornell « Willie » Stargell (1940-2001) dans une entrevue : [1976-08-16] *Sports Illustrated*. (Bien sûr c'est une traduction, la citation complète est « Life is like a train. You expect delays from time to time, but not a derailment, and a derailment's what we had. It happened so quick and without warning. ») Le rédacteur en chef a vraiment des lectures éclectiques.
35. Si, si, une coquille comme cela, ça ne s'invente pas : *Réjean Labonté Inc. c. Fortin*, C.S. Abitibi, 615-05-00095-84 (C.S. Qué. ; 1985-08-02), le juge Viens.
36. En fait, cette perle aurait été davantage de circonstances dans un commentaire lié à l'affaire *Robinson c. Films Cinar Inc.*, 2011 QCCA 1361 (C.A. Qué. ; 2011-07-20) ; requêtes pour permission d'en appeler à la Cour suprême du Canada produites (C.S.C.) ; 2011 QCCA 2305, (C.A. Qué. – requête pour suspension ; 2011-12-09), mais pourquoi attendre ?
37. On pourrait aussi ajouter « À la suite d'une presque incroyable série de bourdes, d'inepties, d'incompétence ou d'inexpérience des différents procureurs qui l'ont représenté tour à tour dans ce dossier, et de la vénalité du demandeur et, faut-il le croire, de celle de ses procureurs... » : *Blais c. Barile* 2011 QCCS 2921 (C.S. Qué. ; 2011-06-14), le juge Michaud, que l'on pourra opposer – ça ne s'invente pas – à un « Sylvio Langevin réclame la propriété de la terre. Dans un autre dossier entrepris le même jour, il réclame celle des planètes Mercure, Vénus, Jupiter, Saturne et Uranus, ainsi que des quatre grosses lunes de Jupiter. À l'audience, le requérant souhaite amender ce second recours pour y ajouter ses revendications sur Neptune et Pluton, ainsi que sur l'espace entre chaque planète, à la grandeur de la galaxie. » *Re Langevin* 2012 QCCS 613 (C.S. Qué. ; 2012-02-22), le juge Michaud.
38. « Le retard est la politesse des artistes » : André Maurois, *Les roses de septembre* (Paris : Flammarion, 1956).
39. Toujours sans traits d'union.